



Procès-verbal du conseil scientifique du 15 mars 2018

Le conseil scientifique de l'École française de Rome s'est réuni le jeudi 15 mars 2018 à la Fondation Hugot du Collège de France à Paris.

La séance s'ouvre à 9h30.

Membres présents ou représentés (17)

- M. Alain BERETZ, le directeur général de la recherche et de l'innovation au Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, représenté par M. Francis PROST ;
M. Patrick BOUCHERON, professeur au Collège de France ;
M. Jean-Pierre BRUN, professeur au Collège de France ;
Mme Daniela Luigia CAGLIOTI, professeur à l'université « Federico II » de Naples (procuration à Mme Catherine VIRLOUVET) ;
Mme Véronique CHANKOWSKI, professeur à l'université de Lyon 2 ;
Mme Isabelle DRAELANTS, Institut de recherche et histoire des textes ;
M. Jean-Louis FERRARY, directeur d'études émérite à l'EPHE et membre de l'Institut, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ;
M. Clément PIEYRE, représentant élu de la catégorie autres enseignants-chercheurs ou personnels assimilés ;
M. Jean-Robert PITTE, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, représenté par M. Georges-Henri SOUTOU (procuration à M. Jean-Louis FERRARY) ;
Mme Isabelle POUTRIN, professeur à l'université de Reims Champagne Ardenne ;
M. Pierre SAVY, représentant élu des directeurs des études ;
M. Jean-Yves TILLIETTE, membre de l'Institut, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ;
Mme Cécile TROADEC, représentante élue des membres de l'EFR, représentée par sa suppléante, Mme Ségolène MAUDET ;
Mme Anne-Marie TURCAN-VERKERK, École Pratique des hautes études (procuration à M. Jean-Yves TILLIETTE) ;
M. Marcello VERGA, Istituto storico italiano per l'età moderna e contemporanea ;
Mme Catherine VIRLOUVET, directrice de l'École française de Rome ;
M. Michel ZINK, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, représenté par M. Yves-Marie BERCÉ.

Membres absents excusés (1)

- M. Patrick COMOY, adjoint à la sous-directrice de l'enseignement supérieur et de la recherche au Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Assistaient également à la séance

- M. Richard FIGUIER, responsable des publications de l'EFR et de la Casa de Velázquez ;
Mme Pascale GARCIA, responsable administrative de l'EFR ;
M. Fabrice JESNÉ, directeur des études à l'EFR ;
M. Nicolas LAUBRY, directeur des études à l'EFR ;
Mme Claude POUZADOUX, directrice du Centre Jean Bérard ;
Mme Monique ZIMMERMANN, agent comptable de l'EFR.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 novembre 2017 ;
2. Informations de la directrice ;
3. Résultats de la commission d'admission des membres pour l'année universitaire 2018-2019 ;
4. État de l'activité du CCPS ;
5. Manuscrits présentés pour publication ;
6. Information sur les accords et conventions signés par la directrice par délégation du conseil d'administration ;
7. Questions diverses.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 novembre 2017

Isabelle Draelants, membre excusée dans le document, précise qu'à cette date, elle n'était pas encore nommée au conseil scientifique. Par ailleurs, il est fait état de deux coquilles sans conséquence sur le sens du texte, à corriger dans la version définitive du procès-verbal.

2. Informations de la directrice

La première information concerne le contrat quinquennal 2017-2021. Il a été signé et remis officiellement par la tutelle le 1^{er} février 2018. À cette occasion, la DGESIP avait organisé une rencontre des directeurs des EFE avec les principales directions du ministère afin de mieux faire connaître les Écoles françaises à l'étranger (EFE). Dans le cadre de la mise en place de la cellule commune aux cinq Écoles, les EFE sont par ailleurs toujours dans l'attente de la notification de la part de la tutelle du poste de chargé de transition numérique, pris en charge par le ministère, le poste de chargé de communication étant, quant à lui, financé par les cinq EFE. Ce service sera, en tout état de cause, basé à l'École française d'Extrême-Orient (Paris).

Pour examiner les modalités de mise en place du service commun, et notamment les frais à prévoir en fonctionnement, une réunion est à programmer, à l'initiative des directeurs des EFE : des dates seront proposées à la tutelle.

La deuxième information concerne la journée qui a été organisée à l'AIBL avec la participation des toutes les Écoles le 2 février 2018. Celle-ci avait pour thème « Sauvegarde et restauration du patrimoine par les Écoles françaises à l'étranger ». Pour l'EFR, madame E. Nallbani a présenté le programme de recherche qu'elle dirige en Albanie, sur différents sites menacés par les constructions immobilières ou par le tourisme. Cette journée avait pour objectif de donner plus de visibilité aux Écoles. La presse étant présente, il a été envisagé un numéro hors-série de la revue « Archeologia » consacré aux EFE, à l'automne 2018. Un autre projet en cours est celui porté par la chargée de communication de l'EFEO, laquelle propose de publier un ouvrage commun aux Écoles, sur l'idée de la collection « Dans les coulisses de... ». Des investigations sont en cours pour examiner la faisabilité de ce projet.

Ensuite, la directrice de l'EFR souhaite porter à la connaissance du conseil scientifique le projet de table ronde « Carte blanche » aux prochains « Rendez-Vous de l'Histoire », à Blois, en octobre 2018. Cette table ronde sera organisée en fin de salon (les 13 ou 14 octobre 2018) sur le thème « la peur des images », s'inscrivant dans le thème général retenu pour le Salon (« la puissance des images »).

Enfin, la directrice de l'EFR annonce avec satisfaction le lancement de la constitution d'archives orales pour servir à l'histoire de l'École. En cette première année d'enquête, seront concernés en premier lieu les anciens membres ayant séjourné à l'EFR entre 1946 et 1965. La réalisation a été confiée à J.F. Dars et A. Papillot (CNRS Images). Plusieurs entretiens ont déjà été réalisés. La

directrice de l'EFR remercie YM Bercé pour sa participation aux premiers entretiens. Des difficultés sont toutefois rencontrées pour retrouver les personnes (contact manquant ou erroné). La directrice fait ainsi appel aux membres du conseil : s'ils possèdent les coordonnées de personnes qui ont été affectées à l'EFR durant cette période, qu'ils le fassent connaître à la directrice.

À partir de ces archives seront constitués des supports de communication divers à mettre en ligne sur le site de l'EFR (entretiens, histoires courtes, etc...).

Jean-Louis Ferrary confirme le succès de la journée du 2 février dernier. Il déplore l'absence de représentants de l'ambassade d'Italie.

Patrick Boucheron indique qu'en revanche, le directeur de l'Institut culturel parisien cherche à multiplier les contacts sur ce type d'opération. Pour ce qui concerne les « Rendez-Vous de Blois », il conseille de préciser le titre de la table ronde, afin d'améliorer la visibilité des EFE dans le programme.

3. Résultat de la commission d'admission des membres pour l'année universitaire 2018-2019.

Jean-Pierre Brun, président de la commission d'admission, prend la parole.

Quatre postes étaient à pourvoir.

En Antiquité, c'est Alison Pereira qui a été retenue. Il s'agissait d'une première candidature. En contrat doctoral à l'EFR par le passé, elle a soutenu sa thèse en cotutelle avec l'université de Ferrare en octobre 2017. Son projet de recherche a pour titre : « Transition vers le monde néanderthalien dans la péninsule italienne au cours du Paléolithique ancien : la nécessité d'un cadre temporel unifié ».

En Moyen Âge, deux candidats ont été recrutés : Philippe Lefeuve et Viva Sacco. Philippe Lefeuve est actuellement professeur d'histoire-géographie à Sevrans-Beaudottes. Il s'agissait de sa troisième candidature. Son projet de recherche s'intitule : « Servir et dominer : les intermédiaires seigneuriaux en Toscane (XI^e-XIII^e siècles) ». Viva Sacco est de nationalité italienne, et a soutenu sa thèse en juillet 2016. Il s'agissait de sa deuxième candidature. Archéologue, elle est spécialiste du matériel céramique. Elle pourrait relancer la participation de l'EFR à l'archéologie médiévale en Italie. Son projet de recherche d'intitule « Une approche historique de la céramique : dynamiques économiques et sociales en Sicile et en Ifriqiya de la fin du IX^e siècle au XII^e siècle ».

Pour les Époques moderne et contemporaine, Hugo Vermeren a été sélectionné par la commission. Actuellement sur un emploi de post-doctorant dans le cadre d'un programme de recherche financé par l'ANR, son projet de recherche a pour titre « Contribution à l'histoire des communautés italiennes du Maghreb : gouvernance des ressources maritimes en Méditerranée et migrations des pêcheurs italiens vers l'Algérie et la Tunisie au XIX^e siècle ».

Jean-Pierre Brun détaille la liste complémentaire :

1. Annalaura Turiano, assurant actuellement un post-doctorat à Berlin (Freie Universität), section Époques moderne et contemporaine.
2. Paolo Tomassini, boursier à l'université catholique de Louvain (financé par le Fonds national de la recherche belge), section Antiquité.
3. Dante Fedele, également chercheur post-doc à Louvain, section Moyen Âge.
4. Clémentine Barbau, Attachée d'enseignement et de recherche à Aix-Marseille Université, section antiquité.
5. Ignazio Veca, attaché de recherche à la Scuola normale superiore di Pisa, section Époques moderne et contemporaine.
6. Nina Valbousquet, actuellement visiting scholar auprès de l'université de New-York et du Center for Jewish History, section Époques moderne et contemporaine.

La directrice de l'EFR reprend la parole pour donner les éléments de politique générale, qui ont guidé les choix. Sur 77 candidatures (15 en Antiquité, 19 en Moyen Âge et 43 pour les Époques moderne et contemporaine), 26 candidats ont été sélectionnés pour audition le 19 février dernier à l'occasion de la première réunion de la commission d'admission. Les candidats à auditionner ont été sélectionnés sur double rapport d'experts. Six candidats ont été auditionnés pour l'Antiquité, 7 pour le Moyen Âge et 13 pour les Époques moderne et contemporaine. Les critères retenus ont été, par ordre d'importance, l'excellence du dossier, la pertinence du terrain d'étude, l'apport du séjour dans le cursus du candidat, l'inscription du projet de recherche dans la politique scientifique de l'établissement. Il a été mis l'accent, dans les recrutements, sur le statut de l'EFR, qui est une école : la commission apporte donc une attention particulière aux dossiers des candidats en début de carrières, ayant soutenu leur thèse depuis moins de cinq ans, auxquels l'EFR peut apporter un complément de formation.

Les membres sortants appartiennent à chacune des trois sections, et le quatrième est un membre recruté au titre des sciences sociales, pour un an, faute de maître de conférences recruté l'an dernier. Cette année de nouveau, l'unique candidature en tant que maître de conférences n'a pas été retenue. Pour la rentrée 2018, les quatre membres recrutés passeront 3 ans à l'EFR, aucun n'ayant été recruté pour une année uniquement. Cette année peu de postes (4) étaient à pourvoir, contrairement à l'an prochain (8 sorties), cette décision permet de rééquilibrer un peu les recrutements d'une année sur l'autre.

Parmi les membres renouvelés pour l'année universitaire 2018-2019, sept ont posé une candidature auprès du CNRS ou en tant que maître de conférences. Parmi ces sept candidatures, une ou deux sont susceptibles de recrutement, ce qui donne toute son importance à la liste complémentaire convenue pour les présents recrutements.

On constate enfin une baisse des candidatures en histoire moderne, et ce depuis plusieurs années.

Véronique Chankowski indique que les sections du CNRS ont eu récemment pour instruction de recruter des chercheurs juniors. Comment les recrutements à l'EFR peuvent-ils s'articuler avec ces procédures ? Les EFE entrent en concurrence avec le CNRS, amenant ainsi les EFE à orienter plutôt leurs recrutements vers des doctorants.

Jean-Louis Ferrary note qu'il n'y a pas de recrutement en histoire ancienne. La direction de l'EFR estime que cette tendance est passagère ; le nombre de postes à pourvoir cette année étant moins élevé, les candidats ont été aussi moins nombreux en antiquité.

Yves-Marie Bercé revient sur l'absence de candidatures en histoire moderne : l'EFR ne doit-elle pas attirer l'attention sur les sources romaines pour l'histoire moderne ? La directrice de l'EFR répond qu'un atelier de master récemment organisé était centré sur les Époques moderne et contemporaine à partir des sources romaines. L'intérêt de l'EFR pour l'histoire moderne est grand, bien que cette année, aucune candidature valable n'ait été enregistrée pour cette période.

Fabrice Jesné complète le propos en indiquant que la direction reste vigilante sur ce point et qu'elle souhaite conserver la tradition de faire perdurer la recherche en histoire moderne.

Isabelle Poutrin estime qu'une recherche croisée entre Espagne et Italie serait bénéfique, et qu'il conviendrait de favoriser une mobilité ibérique-italienne.

Jean-Louis Ferrary estime que les membres de première ou deuxième année qui postulent sur des postes au CNRS et en université mettent en question la valeur du séjour à l'EFR ainsi que la signification du statut même de membre.

La directrice de l'EFR répond qu'aujourd'hui il existe des difficultés de recrutement et que, dans ce contexte, elle ne souhaite pas retenir les membres qui postuleraient avant la fin du parcours de trois ans.

La représentante des membres confirme ces difficultés.

Toutefois, la directrice précise que les membres doivent faire part à la direction des procédures de recrutement engagées en université ou au CNRS. Par ailleurs, une candidature prématurée, si elle ne correspond pas au profil publié, pourrait desservir un membre.

Elle souligne aussi que les post-doc successifs au passage à l'EFR posent aussi problème pour une stabilisation pérenne des anciens membres.

Le président du conseil scientifique note le grand nombre d'Italiens, tant dans les candidatures que dans les profils proposés au recrutement et pour la liste complémentaire.

Jean-Pierre Brun pense que le nombre important reflète la période difficile pour l'Italie en matière de recherche.

Le conseil scientifique vote à l'unanimité la liste proposée par la commission d'admission, liste principale et liste complémentaire des membres pour l'année universitaire 2018-2019.

4. État de l'activité du CCPS

Celui-ci se réunit tous les mois et demi.

La directrice expose les deux documents présentés : une synthèse des demandes et, dans un second document, des fiches détaillées. Elle rappelle par ailleurs la règle fixée pour ce type de demande : pas plus d'une manifestation par section et par mois hors manifestations prévues pour les programmes votés pour la période 2017-2021.

Sont répertoriées quatre types de demandes : le soutien aux projets développés par les membres de l'EFR (ou chercheurs résidents), le soutien aux suites de programmes relatifs au précédent contrat quinquennal, l'intérêt scientifique relatif à un projet innovant ou un intérêt scientifique pour des projets dont l'EFR fait partie ou est en partenariat. Sur 37 demandes, 30 ont été acceptées. Le comité, qui répartit également les compétences d'expertise, est composé de la directrice de l'EFR et du directeur des études pour l'Antiquité pour cette période, du directeur du conseil scientifique et du directeur des études pour le Moyen Âge pour la période relative, et du directeur des Études et de Renata Ago, professeure émérite d'histoire moderne à La Sapienza pour les époques moderne et contemporaine. La directrice remercie Renata Ago pour son soutien scientifique.

5. Manuscrits présentés pour publication

Antiquité

- M.A Le Guennec, *Aubergistes et clients. L'accueil mercantile dans l'Occident romain (III^e s. av. J.-C - IV^e s. ap. J.-C.)*

Il s'agit d'un second passage.

Le conseil scientifique émet un avis favorable à la publication du manuscrit, sous format papier.

- J. Bonetto, E. Bukowiecki et R. Volpe, *Alle origini del laterizio romano. Nascita e diffusione del mattone cotto nel Mediterraneo tra IV e I sec. Av. J-C), Atti del II convegno internazionale « Laterizio-Padova », 26-28 aprile 2016)*

Le conseil scientifique se prononce pour un second passage, après modifications proposées par le rapporteur.

- P. Montlahuc, *Le pouvoir des bons mots. « Faire rire » et politique à Rome au milieu du III^e siècle av. J.C à l'avènement des Antonins*

Le conseil scientifique émet un avis favorable à la publication de ce manuscrit, en version papier. Reste à définir plus précisément les modalités de parution en ligne de la base de données, le cas échéant.

Moyen Âge

- C. Mabboux, *Cicéron et la commune. Présence d'une autorité rhétorique et politique dans la culture civique italienne (XIII^e-XIV^e siècle)*

Le conseil scientifique émet un avis favorable à la publication de ce manuscrit, en version papier, sous réserve de modification de certains passages.

- C. Troadec, *Roma crescit. Une histoire économique et sociale de Rome au XV^e siècle*

Le conseil scientifique émet un avis favorable à la publication de ce manuscrit, en version papier, sous réserve de la prise en compte de certaines remarques émises par le rapporteur.

- M. Bottazzi, P. Buffo et C. Ciccopiedi, *Le vie della comunicazione nel medioevo. Livelli, soggetti e spazi d'intervento nei cambiamenti sociali e politici*. Atelier jeunes chercheurs 2

Le conseil scientifique émet un avis favorable à la publication de ce manuscrit, en version papier, sous réserve de l'insertion d'une introduction, d'une conclusion, de cartes et d'une table des matières organisée.

- G. Briguglia et S. Gentili, *La parola e la comunità: pratiche, narrazioni, rappresentazioni /*

- I. Rosier-Catach, *L'homme comme animal politique et parlant*.

Il convient de faire de ces deux volumes un seul ouvrage. Par ailleurs, le conseil scientifique se prononce pour la soustraction d'articles non liés au sujet traité (en vue d'une parution dans la revue des Mélanges), et la nécessité de rédiger une introduction.

La demande fera l'objet d'un second passage en conseil scientifique.

- L. Duval-Arnould et L. Hablot, *Cloître de Saint-Louis-des-Français. Catalogue du dépôt lapidaire avec l'édition des inscriptions*

Le conseil scientifique émet un avis favorable à la publication de ce manuscrit, en version papier, sous réserve de la correction de coquilles et modifications proposées par le rapporteur. Celui-ci sera hors collection, avec jaquette.

- P. Grillo et F. Menant, *La congiuntura del primo Trecento in Lombardia (1290-1360)*

Le conseil scientifique émet un avis favorable à la publication de ce manuscrit, en version papier.

- L. Piffanelli, *Contra et adversus dominum Mediolani. Politica e diplomazia in Italia all'alba delle guerre antviscontee del XV secolo*.

Le conseil scientifique émet un avis favorable à la publication de ce manuscrit, en version papier, sous réserve de la réduction du sous-titre et de l'introduction, ainsi que moyennant l'apport de quelques modifications.

6. information sur les accords et conventions signés par la directrice par délégation du conseil d'administration

La directrice met en relief les conventions qui concernent l'accueil de stagiaires (service communication, archives, etc.).

7. Questions diverses

La directrice complète le point 2 de l'ordre du jour en indiquant qu'une foire aux questions concernant le recrutement des membres sera mise en ligne sur le site de l'EFR. Elle indique par ailleurs qu'une évaluation de mi-parcours des programmes mis en œuvre au cours du contrat quinquennal 2017-2021 aura lieu à l'occasion du conseil scientifique de juin 2019.

La séance est close à 12h45.